TEL 04 92 73 42.21
Jean-Claude Ghennaï Conseiller du salarié : 06 65 50 28 23
En cas d'absence : 06 74 59 14 52
Mail : cgthopmanosque@gmail.com
Blog : www.cgt-hopital-manosque.fr

TOUS ENSEMBLE, IL EST GRAND TEMPS

DE METTRE UN CARTON ROUGE

A LA LOI TRAVAIL ET A CETTE POLITIQUE INACCEPTABLE !

Hollande et le gouvernement jonglent avec les provocations pour mettre le conflit social au cœur d'un chantage à l'Euro de Foot. Mais le mouvement social sait réceptionner la balle.

Ils nous disent qu'il y a un moment où il faut arrêter une grève. Nous leur répondons qu'il y a un moment où il faut retirer une loi surtout quand un gouvernement aussi illégitime tente de faire passer de manière autoritaire une loi tout aussi illégitime.

On voit bien que ce n'est pas une loi d'intérêt général mais bien une loi d'affrontement social. On ne peut pas en vouloir aux gens qui refusent de subir les effets négatifs de cette loi et qui ont choisi de se défendre. C'est plus qu'un droit, c'est un devoir !

C'est une vraie stratégie d'aliénation et d'exploitation. Juste dans le rétroviseur, il y a eu dans un premier temps la loi Macron qui diminue les possibilités d'intervention des salariés sur les choix de gestion des Entreprises (comme si au foot il n'était plus possible d'analyser le jeu de l'adversaire), puis la loi Rebsamen qui diminue les moyens des représentants du personnel (des tongs sans crampons et moins d'entrainement avec un entraineur sans diplômes) et enfin le projet de loi El Khomri qui décide que le match aura lieu tout le temps chez l'adversaire.

C'est pour cela que nous mettons un carton rouge au projet de loi Travail !

La CGT appelle à la grève le mardi 14 juin.
Un déplacement en bus et covoiturage est organisé pour les manifestations de Paris et Marseille.

Loi Travail, Loi Santé : même logique, même combat !

Mais il y a une autre loi, dans la même logique que la loi Travail, qui est catastrophique, c'est la loi santé "Touraine". Elle a été votée, dans une certaine indifférence, pendant l'état d'Urgence début janvier. Les personnels commencent à s'en inquiéter.

Dans la loi Touraine l'article le plus dangereux c'est celui concernant la mise en place des GHT (Groupements Hospitaliers de Territoire). En effet, à partir du 1er juillet 2016, tous les hôpitaux sont dans l'obligation (sous peine de sanction financière) de se regrouper en GHT. A aucun moment, la situation des personnels ou des patients n'est prise en compte dans cette réforme.

Si la loi El Khomri a pour principe l'inversion de la hiérarchie des normes, la loi Touraine a pour objectif l'inversion de la hiérarchie des soins. Les soins ne sont plus fait pour s'adapter aux patients mais pour s'adapter à la bureaucratie. Ils sont entrain d'organiser une pénurie afin de pouvoir justifier ensuite des fermetures de structures publiques. C'est pour cela que nous devons absolument se mobiliser. La CGT Santé 04 appelle également à se mobiliser le 14 juin contre la loi santé et les GHT !